

Le conseil municipal s'est réuni le jeudi 27 mai 2010 sous la présidence de M. Jean-Pierre DUPUIS, Maire.

Etaient présents : MME COLET, MM. DINÉ, GOBÉ, MMES GOUIN, LEBANSAIS, LEFEUVRE, LORIN, MOREL, NOURY, MM. RENAULT Etienne, RENAULT Yves, RIGOLAND, RONCERAY, ROUSSEL.

Absent : Néant.

Secrétaire de séance : M. Sébastien RIGOLAND.

### **1) Echanges**

M Etienne. RENAULT rend compte aux membres du conseil municipal des propositions d'échanges de chemins sur le secteur de Villechardon-le Clos Guillot. Ces échanges effectués à la demande de M. Grégory HAMEL permettront de recréer le sentier de randonnée de Villechardon au Bois de Chanvre. Les frais de bornage seront supportés par les deux parties.

A l'unanimité, le conseil municipal accepte ces échanges.

### **2) Socopa cuirs :**

M Etienne. RENAULT rend compte au conseil municipal du bornage, effectué au Bignon à la demande de l'entreprise SOCOPA-Cuirs, qui souhaite délimiter et clôturer sa propriété. Tous les frais sont à la charge de l'entreprise.

### **3) Tirage au sort des jurés d'assises**

Monsieur le Maire a demandé au conseil municipal de l'aider à procéder au tirage au sort des trois personnes destinées à figurer sur la liste départementale annuelle des jurés d'assises pour l'année 2011. Les personnes désignées seront averties par courrier de M. le Maire.

### **4) Marché de maîtrise d'œuvre**

Monsieur le Maire présente le marché de maîtrise d'œuvre qu'il propose de passer avec le Bureau d'Etudes Gorronnais pour la construction de tribunes au stade des Terriers.

Montant : 4 689,13 € HT soit 5 608,20 € TTC (taux de rémunération 7,80 %).  
Estimation des travaux : 71 900 € TTC.

A l'unanimité, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer le marché et toutes les pièces s'y rapportant.

### **5) Amélioration local amicale des pompiers**

Monsieur le Maire présente aux membres du conseil municipal la demande de l'amicale des sapeurs pompiers, qui souhaite l'installation d'un chauffe-eau et d'un nouvel évier au local de l'amicale.

Devis : Chauffe-eau : 492,89 € HT soit 589,50 € TTC

Evier + meuble : 264,80€ HT soit 316,70 € TTC

Après en avoir délibéré, le conseil se prononce par 10 voix pour la réalisation de la totalité des travaux contre 5 voix pour l'installation seulement d'un chauffe eau.

### **6) Orchestre à l'école**

Monsieur le Maire présente le devis pour l'entretien des instruments de musique de la classe orchestre à l'école du primaire. Celui-ci s'élève à 1 000 € TTC. A l'unanimité, le conseil municipal accepte.

### **Questions diverses :**

- Monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal l'achat d'une armoire métallique d'occasion, destinée au stockage des produits phytosanitaires, chez M. PRUNIER Jean-Yves, au prix de 120 € HT,. A l'unanimité le conseil municipal accepte.

- Monsieur le Maire indique aux membres du conseil municipal qu'il est possible que la commune soit sollicitée dans le cadre de la cession Etablissements Gontier. Il propose le lancement d'un audit financier et d'un audit industriel de l'entreprise. Il précise que ces études sont évaluées à 30.000€ TTC. A l'unanimité, le conseil municipal autorise le Maire à lancer cette consultation, et à signer les marchés dans la limite d'un montant de 30.000€ TTC

- Monsieur le Maire informe le conseil municipal de l'organisation de la fête de la musique à Landivy le samedi 19 juin. Il propose que la commune verse une contribution de 0,50€ par consommation, pour abaisser le prix des boissons sans alcool. Le conseil municipal donne un avis favorable par 10 voix pour et 5 abstentions.

### **Informations**

- Monsieur le Maire indique au conseil municipal que les travaux de curage des fossés effectués par la Communauté de Communes, sur les routes de la Gilleraye, du Bois de Chanvre et de la Grange-Lévraudière se dérouleront en juin-juillet, et qu'un courrier a été envoyé aux riverains.

- Monsieur le Maire indique au conseil qu'il lui a été rapporté des rumeurs faisant état de l'installation de deux artisans sur la ZA de la Madeleine. Il précise qu'elles sont infondées.

J-P DUPUIS